



*A L'Appel des fédérations CGI-FO-SUD
des secteurs de la santé et de l'action sociale*

Réunies le 28 avril, les fédérations syndicales CGT, FO et SUD ont décidé d'appeler à une journée de grève et de manifestations le 25 juin. Après le 9 avril, il était nécessaire de continuer la mobilisation pour le retrait de la loi santé, l'abandon du plan d'économies de 3 milliards pour les hôpitaux, l'arrêt des attaques contre les conventions collectives et les établissements. À l'heure où nos collègues de l'AP-HP sont massivement mobilisés, c'est le moment de frapper fort tous et toutes ensemble.

RETRAIT DE LA LOI SANTE

Le projet de loi de « modernisation de la santé » voté le 10 avril en première lecture, représentant la déclinaison juridique des mesures budgétaires, rend obligatoire l'adhésion pour tous les hôpitaux à un groupement hospitalier de territoire (GHT), prélude à la fusion des hôpitaux publics entre eux, mais aussi avec le secteur privé, et à la suppression massive de postes dans le service public hospitalier. C'est ce qui est en train de se mettre en place en Indre et Loire avec le projet de GHT regroupant le CHU, Loches, Chinon, Amboise-Château-Renault, La Membrolle, Luynes et Ste Maure. La loi prévoit également l'assouplissement du droit des Groupements de Coopération Sanitaire (GCS), pour « *en faciliter la constitution et le fonctionnement, afin d'accompagner la création des GHT, auxquels pourront être associés des établissements privés* ». Elle prévoit aussi, la « *mise à disposition de plein droit* » de fonctionnaires aux GCS.

Ces dispositions aggravent la loi HPST et vont aboutir à de nouveaux Contrats de Retour à l'Equilibre Financier, synonymes de restructurations (comme au CHU de Tours) et de suppressions de postes (22000 au total !) ainsi qu'à des attaques contre les jours de RTT comme aujourd'hui à l'AP-HP !
Tout cela est inacceptable, à nous de l'empêcher !

TRAVAIL SOCIAL EN DANGER

Dans le secteur social et médico-social, c'est la fusion au rabais des conventions collectives qui est en discussion comme le veulent les patrons de la FEGAPEI et du SYNEAS. Ce projet, cautionné par le Ministère, a pour finalité la casse des garanties collectives et la baisse du « coût du travail ». Cela veut dire la remise en cause des qualifications et des métiers au profit de « fonctions et de compétences », l'individualisation des salaires, l'augmentation du temps de travail en supprimant certains congés payés supplémentaires.

Parallèlement se met en place une réforme de l'architecture des métiers du social en commençant par les diplômés de niveau V, en dépit de l'opposition majoritaire des organisations syndicales de salarié-es. L'objectif de cette réforme est de former des professionnels à moindre coût au détriment de la qualité des soins et d'accompagnement. Cette attaque vise à mettre fin aux métiers du social et s'inscrit pleinement dans le projet patronal de refonte de la CCNT 66.

Le 25 juin se tiendront les Assemblées Générales des deux syndicats patronaux ainsi qu'une Commission Paritaire Mixte, nationale.

C'est donc le moment d'exprimer haut et fort notre opposition à ces projets !

Manifestation à TOURS

10h00, place Jean Jaurès

Manifestation à PARIS

Départ en car à 7h00 (RDV Trousseau), retour 19h00

Pour tout contact, information et inscription au bus:

CGT: 02 47 37 84 03 FO: 7 5949

SUD: 73762



Indre et Loire

NON AU REGROUPEMENT DES HOPITAUX !

NON A LA LOI SANTE !

MAINTIEN DES POSTES ET DES SERVICES !

« Les organisations syndicales exigent l'arrêt immédiat des regroupements des hôpitaux d'Indre et Loire en GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) ». C'est ce qu'ont déclaré les représentants des personnels dans les hôpitaux du département.

Les directions, sur ordre du ministère, s'empressent d'appliquer la loi santé alors même qu'elle n'est pas encore adoptée définitivement.

Tous les hôpitaux devraient se regrouper.

L'objectif : réductions de personnel, fermetures de lits dans les hôpitaux et les EPHAD.

Cela signifie des conditions de travail et de prise en charge des patients dégradées !

Marisol Touraine, dans son discours devant les directeurs d'hôpitaux le 4 février 2015, a annoncé :
« Il faut maîtriser les dépenses de santé... »

Dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité, il a été prévu 10 milliards d'euros d'économies d'ici 2017 pour l'assurance maladie » dont 3 milliards dans les hôpitaux.

Dans chaque département, des plans sont annoncés pour trouver ces 3 milliards !!!

A Paris, les hospitaliers manifestent pour le retrait du Plan Hirsh qui remet en cause leurs RTT. Le directeur des hôpitaux de Paris déclare (France Inter 29/05) *« soit je supprime 4000 postes, soit je diminue les jours de RTT »*. En Indre et Loire, la directrice du générale du CHU a déclaré dans la NR du 23 mai *« dans un contexte national d'économies, il faudra se poser la question : peut-on continuer à fonctionner, à Tours comme ailleurs, avec 25 jours de vacances, 11 fériés et 19 RTT ? »*

Quelle est la situation dans notre département ?

- Sur **Loches**: fermeture d'une salle de bloc opératoire, baisse de 50% des effectifs de la cuisine qui devient cuisine relais, la cuisine étant basée à Chinon ; en psychiatrie, suppression d'un poste de médecin d'IDE et transformation d'un poste de cadre en IDE référente; suppression de la direction, etc. La direction annonce la disparition de 7 postes, nous en comptons plutôt une vingtaine.

- Sur le **CHU**, cela correspond à au moins 140 postes. Tous les projets ont pour fil à plomb des suppressions de postes: suppressions des cadres de nuit, regroupement des chambres mortuaires, restructuration de Trousseau faisant suite à la restructuration de Bretonneau, etc. La direction fait des effets d'annonces, minimisant les conséquences pour les effectifs.

- Sur **Chinon et Sainte Maure** : à l'heure où nous écrivons, des inquiétudes mais pas d'annonces officielles.

- Sur **Amboise** : fermeture du laboratoire d'analyses médicales.

D' après le ministère, notre région serait soi disant sur dotée !!!

Et pourtant, les besoins en personnels dans de nombreux services sont criants.

Les plannings ne sont pas respectés, les collègues rappelés sur les repos ... les conditions de travail se détériorent.

Et dans le même temps, les patients attendent des heures aux urgences, des mois pour obtenir un rendez vous de consultations, de plus en plus de frais sont à leur charge.

Nous ne sommes pas opposés aux évolutions mais l'hospitalisation systématique en ambulatoire ne peut être la règle, c'est pourtant ce que prévoit aussi la loi.

Il manque des postes, il ne faut pas en supprimer, mais en créer ! Il ne faut pas regrouper les hôpitaux ! Non au transfert des personnels ! Retrait du projet de loi santé !

Rappelons que le projet de Loi prévoit que si une activité est transférée, le personnel peut également être transféré (ce qui n'était possible ni avec le Plan Juppé ni avec la loi HPST dite Loi Bachelot).

Concrètement, activités et personnels pourraient par exemple être transférés de Loches à Chinon, de Ste Maure au CHU ou d'Amboise à Chinon, de Chinon à Tours, etc...

Dans un 1er temps, nous demandons :

- Au CH de **Loches**, le maintien des 3 salles de blocs opératoires, de la cuisine, le maintien des postes en psychiatrie, dans l'administration...
- Au CHU de **Tours** : aucune suppression de postes, de lits...
- Au CH d'**Amboise** : le maintien des laboratoires...

Et dans tous les établissements, le maintien :

- de toutes les activités
- de tous les postes
- de tous les lits.

C'est ce que nous irons exiger tous ensemble :



JEUDI 11 JUIN 15H

Rassemblement à l'ARS à Tours

Agence Régionale de Santé, champ Girault

(Un préavis de grève est déposé pour permettre la participation au rassemblement)

et

**JEUDI 25 JUIN appel national
TOUS EN GREVE**